

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26686**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme Finance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales	Le Directeur général du Groupe ESSEC, et le Recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme :

L'expert de la finance est un professionnel maîtrisant à la fois les fondamentaux de la finance moderne et une expertise métier dans une perspective locale et internationale. Que ce soit dans les métiers de la finance d'entreprise (analyste en fusions et acquisitions, capital investissements, financements structurés ou évaluation d'entreprise), de la finance de marché (opérateur de marché, vendeurs, structureurs) ou de la gestion d'actifs (gérant de portefeuille, analyste-recherche actions, gestionnaire de risque), il exerce son activité dans le respect de la réglementation et de la déontologie liées à ce secteur. On le retrouve principalement dans les institutions financières telles que banques d'investissement, gestionnaires de fonds, cabinets de conseil et d'audit, en fonction de son domaine de spécialisation : finance d'entreprise, finance de marché, gestion d'actifs.

Si le diplôme ne lui donne pas dans un premier temps accès à des postes de management, c'est une évolution certaine dans le temps, notamment au sein des équipes de direction des banques d'investissements, des sociétés de conseil ou de la direction financière de grands groupes.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

1/ La finance d'entreprise : fusions & acquisitions - analyse financière - capital investissement - financement structuré - recherche actions - évaluation d'entreprise

2/ La finance de marché : opérateur de marchés (« trader ») - vendeurs (« sales ») - structureurs - recherche actions - recherche quantitative

3/ La gestion d'actifs : gérant de portefeuille - gérant de patrimoine - gestionnaire de risques - recherche actions

4/ La direction financière : gestion financière de l'entreprise, pilotage du budget de l'entreprise, contribution au développement et à la croissance de l'entreprise

Compétences ou capacités évaluées :

Finance d'entreprise : Evaluer la santé financière d'une entreprise - Analyser les besoins de croissance internes et externes d'une entreprise - Elaborer une décision stratégique lors d'une restructuration d'entreprise, notamment en cas de fusion acquisition - Mettre au point l'ingénierie financière pour restructurer une entreprise - Calculer la valeur d'une entreprise - Identifier les besoins de financement d'une entreprise - Evaluer les différents produits financiers nécessaires au financement d'une entreprise

Finance de marché : Calculer la valeur des différents actifs financiers et produits structurés - Analyser les risques des produits financiers - Proposer des solutions aux problématiques financières d'une entreprise - Analyser les tendances des marchés financiers - Gérer un portefeuille d'actifs financiers - Assurer les relations avec les organismes et acteurs financiers - Transmettre des informations financières aux investisseurs - Appliquer la réglementation et la déontologie professionnelle (AMF - Autorité des Marchés Financiers)

Gestion des actifs : Analyser les tendances des marchés financiers - Evaluer la santé financière d'une entreprise et ses perspectives de croissance - Sélectionner des titres financiers au sien d'un portefeuille - Gérer un portefeuille d'actifs - Structurer des produits financiers pour répondre aux besoins des investisseurs - Proposer de façon argumentée le choix d'un placement - Choisir la stratégie de placement la plus adaptée - Gérer les risques liés au portefeuille

Direction financière : En conformité avec les axes stratégiques de l'entreprise, élaborer le business plan de l'unité - Réaliser l'analyse financière de l'entreprise, de ses résultats et des orientations d'investissement - Identifier les besoins de croissance internes ou externes - Identifier les modes de financements appropriés - Exercer une veille réglementaire et économique - Piloter le budget de l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Les titulaires du diplôme exercent leur activité au sein des structures suivantes :

Les banques d'investissement - Les institutions financières - Les cabinets de conseil - Les grands groupes d'audit - Les gestionnaires de fonds

Types d'emplois accessibles

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Analyste financier - Conseil en fusions & acquisitions - Conseil en financement structuré - Analyste en capital investissement - Auditeur comptable et financier - Opérateur de marché (trader) - Vendeurs (sales) de produits structurés - Structureurs de produits financiers - Gérant de portefeuilles - Gestionnaire de patrimoine - Gestionnaire de risque (risk manager) - Responsable financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

Réglementation d'activités :

Le règlement général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) impose aux prestataires de services d'investissement de vérifier que les personnes exerçant certaines fonctions sous leur autorité ou pour leur compte disposent d'un niveau de connaissances minimales sur 12 domaines relatifs à l'environnement réglementaire et déontologique et aux techniques financières. Cela concerne par exemple les vendeurs, les opérateurs de marché.

Cette vérification peut s'effectuer via des examens organisés en interne par les prestataires ou via des examens externes « certifiés » par l'AMF.

L'ESSEC propose une formation en ligne aux étudiants qui veulent passer cette certification mais n'organise pas ces examens.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Pour les étudiants admis avec bac + 3 :**

1ère année (Cycle 1) : 30 ECTS à valider : chaque cours (note supérieure ou égale à 10/20) - une expérience professionnelle d'une durée de 6 mois

Pour les étudiants admis avec bac + 4 et les étudiants ayant validé le cycle 1 :

2e année (Cycle 2) : 90 ECTS. Avoir validé : les séminaires et tous les cours obligatoires, conférant entre 52 et 54 ECTS, selon la filière choisie - les cours électifs, conférant entre 4 et 6 ECTS, selon la filière choisie - les exigences liées au voyage d'études, conférant 2 ECTS - le stage ou le mémoire de recherche, conférant 30 ECTS

Tous les cours et les examens sont en anglais. Les acquis théoriques, techniques et méthodologiques sont évalués de façon individuelle par des examens intermédiaires et finaux, sous forme de quizz, d'études de cas ou de mémoires.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé pour une durée illimitée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1. Président du jury, enseignant chercheur nommé par le Recteur d'académie 2. Vice-président (en cas d'empêchement du Président du jury) 3. Représentant du recteur d'académie 4. Professeur ESSEC 5. Directeur des études
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	60% d'enseignants - chercheurs 40% de professionnels ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, dont la validation est sollicitée, avec une parité employeur /salarié et homme /femme. Les membres du jury sont nommés par le chef de l'établissement : directeur d'école.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 8 mars 2001 relatif aux établissements d'enseignement supérieur privés ou consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé.
Décret de création de la CEFDG N°2001-295 du 4 avril 2001

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Diplôme visé et bénéficiant du grade de master pour une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2016 par arrêté de 2016 (parution au BOESR du 25 août 2016)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Nombre de titulaires du diplôme par an : environ 100 titulaires

Autres sources d'information :

<http://www.essec.fr>

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Groupe ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy Pontoise]

Groupe ESSEC - 3 avenue Bernard Hirsch, CS 50105 - 95021 CERGY PONTOISE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe ESSEC - 3 avenue Bernard Hirsch, CS 50105 - 95021 CERGY PONTOISE Cedex

ESSEC Asia Pacific - 2, One-North Gateway - SINGAPORE 138502

Historique de la certification :